
L'Islam contre la modernité ?

Mohamed-Chérif Ferjani

Le passage à la démocratie dans les sociétés arabes se heurte à une série d'obstacles et de blocages qui semblent insurmontables. L'expérience, amère, que nous venons de vivre avec l'interruption du processus électoral en Algérie, montre encore une fois, et de façon encore plus tragique, l'ampleur des difficultés d'une évolution démocratique de ces sociétés.

Parmi les raisons que les "spécialistes", les observateurs "avisés" et les acteurs politiques — arabes et occidentaux — invoquent pour expliquer ces difficultés, les principales, et les plus récurrentes, sont celles qu'on attribue à l'islam et à l'imaginaire politique qui lui serait inhérent. Cette religion serait *particulièrement* hostile à toute sécularisation, *particulièrement* incompatible avec les droits de l'Homme, *tellement* réfractaire à la modernité, que les sociétés qui s'en réclament s'en trouveraient frappées d'inaptitudes structurelles à la démocratie.

Comme, par ailleurs, la modernité ne serait, et ne pourrait être qu'occidentale, certains -et ils sont, hélas nombreux ! - n'hésitent pas à transformer cette "analyse" en chantage à l'occidentalisation : si les musulmans veulent vaincre les obstacles qui inhibent l'évolution de leurs sociétés vers la démocratie, ils n'ont pas d'autres choix que celui de renoncer à leur culture et à leur religion pour "s'occidentaliser". Inutile de préciser qu'un tel chantage fait le bonheur des courants islamistes et de l'idéologie populiste (où les frontières entre le nationalisme, l'intégrisme et le "tiers-mondisme" sont devenues de véritables passoires) : on prend prétexte de ce chantage pour appeler à se détourner des droits de l'Homme, de la laïcité, de la démocratie et de tout ce que l'on qualifie d'occidental pour en faciliter le rejet. Le FIS vient de nous donner des exemples très édifiants sur cette manière de manipuler l'assimilation de la modernité à l'Occident.

Par delà le caractère odieux de ce double chantage à la “modernité occidentale” et/ou à l’identité, il est important de s’interroger sur le bien fondé de la double assimilation de la *modernité à l’Occident* et de l’islam aux obstacles inhérents au passage à la démocratie dans les pays arabes. On verra par la suite où résident les vrais problèmes auxquels il faut s’attaquer pour réussir le passage à la démocratie.

La modernité est-elle occidentale ou universelle ?

L’un des problèmes majeurs du débat à propos de la modernité est celui de la facilité avec laquelle ses détracteurs, comme ses partisans, en parlent sans en donner une définition. En l’absence d’une détermination de ce qui en constitue l’essence, on se rabat couramment sur des réductions assimilant la modernité à tel ou tel aspect des réalités occidentales contemporaines présentées comme l’étalon universel de la modernité. La modernité s’en trouve ainsi référée à des phénomènes particuliers relevant de ces réalités avec leurs aspects positifs et négatifs. Elle est, de ce fait assimilée aussi bien aux victoires de la science et de la médecine sur les épidémies et les fléaux qui décimaient des populations entières, qu’à la bombe atomique et aux techniques destructives et néfastes pour l’humanité et pour l’environnement ; à la démocratie et à la libération des mœurs qu’aux possibilités nouvelles de “ficher” les gens et de violer leurs droits par les moyens les plus sophistiqués, etc.

Toute nouveauté, toute prouesse technique, bonne ou mauvaise, salutaire ou catastrophique, dans quelque domaine que ce soit est identifiée à la modernité. Une telle approche de la modernité, rend le débat à son sujet impossible : ses détracteurs ont autant raison et/ou tort que ses défenseurs. Tout dépend de ce dont on parle. L’absurdité de ce débat réside précisément dans l’assimilation abusive de toute nouveauté à la modernité. Or le nouveau n’est moderne que dans la mesure où il est libérateur ou/et anti-discriminatoire. En ce sens, G. Lipovetsky a raison de définir la modernité comme étant “le processus séculaire conduisant à l’avènement des sociétés démocratiques fondées sur la souveraineté de l’individu et du peuple, sociétés libérées de la soumission aux dieux, des hiérarchies héréditaires et de l’emprise de la tradition”.¹

Sans être obligé de partager de bout en bout la thèse de G. Lipovetsky sur la modernité, on peut partir de cette définition lumineuse qu’il en donne, pour en saisir la portée pour la vie et pour l’activité de l’être humain.

D'abord, au plan de son être, l'Homme n'est pas défini par référence aux déterminations culturelles, historiques, raciales ou toute autre détermination affirmée au dépend de l'universalité de l'humain : il est défini par ce qui constitue son humanité dans toutes les sociétés de toutes les époques. La modernité n'est pas réduite à une ère historique ni à une aire géo-culturelle, elle se définit comme étant le combat de l'Homme, où qu'il soit, depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours, pour se libérer de toutes les forces qui s'imposent à lui et qui entravent la réalisation de son être et ce, quelles que soient ces forces : la nature, les dieux, les hiérarchies sociales ou les pesanteurs culturelles (la tradition).

Au plan de la connaissance, la modernité veut dire la recherche de la liberté de penser et de poursuivre l'investigation dans tous les domaines sans que l'esprit soit entravé par aucun interdit, par aucune autorité, pour quelques motifs que ce soit.

Au plan de l'action, la modernité implique que la conduite des hommes - y compris les femmes - et les normes qui l'inspirent doivent procéder de la libre adhésion à un contrat fondé sur la nécessité de garantir à tous -sans aucune discrimination de quelques critères de distinction que ce soit - la possibilité de jouir des libertés et des droits auxquels ils peuvent prétendre en tant qu'êtres humains.

Ainsi définie, la modernité suppose trois principes : la liberté, l'égalité et l'universalité de l'humain et de son combat pour transformer son existence dans le sens de réaliser ces principes. C'est en ce sens que les droits de l'Homme, la laïcité et la démocratie sont constitutifs et inséparables de la modernité.

Il est indéniable que l'Occident représente, aujourd'hui, l'aire géo-culturelle où le processus par lequel se définit la modernité est le plus en avance : c'est incontestablement dans cette aire que l'on viole le moins les droits de l'homme et les règles de la démocratie ; c'est aussi dans cette aire que la sécularisation est plus développée que partout ailleurs ; c'est encore là où les humains profitent le plus des bienfaits du progrès des sciences, de l'instruction et de tout ce qui participe de la modernité. Mais cette avance, pour louable et indéniable qu'elle est, ne justifie pas le narcissisme occidental qui se plaît à présenter ses systèmes, ses normes, ses modes, etc... comme l'étalon universel exclusif et parfait de la modernité. D'abord, une telle assimilation de la modernité à l'Occident - comme à toute autre aire - est contraire à l'universalité inhérente à la définition même de la modernité. Ensuite, l'examen de l'histoire et des réalités présentes des sociétés occidentales ne justifie pas une telle prétention; et ce pour plusieurs raisons :

— Primo, l'Occident est loin d'être un tout homogène fondé exclusivement sur les principes constitutifs de la modernité : il y a des pays laïques et d'autres qui ne le sont pas (jusqu'au milieu des années

1980, on comptait, en Occident, quatre pays séculiers - de manières différentes - en Europe auxquels s'ajoutent les Etats-Unis d'Amérique et le Canada) ; il y a des Etats républicains et d'autres qui ne sont pas près de l'être ; les législations - dans les différents domaines juridiques - sont loin d'être les mêmes et ne sont pas toujours en accord avec les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme, etc...

— Secundo, chaque pays occidental présente à la fois, des aspects modernes et d'autres qui ne le sont pas, que ce soit au plan culturel - et la culture est toujours plurielle, plurivoque et hétérogène- ou au plan des institutions, des législations et des rapports sociaux et économiques. On y trouve côte à côte la richesse et l'exclusion, l'abondance et la misère, le gaspillage et les frustrations, l'égalité de droit et les disparités ou les discriminations de fait, etc. L'opinion publique, les courants d'idées, et les forces politiques sont partagés : les uns sont contre la persistance et le développement des inégalités et des discriminations contraires aux principes constitutifs de la modernité; les autres s'opposent à tout changement ; d'autres encore aspirent à un ordre plus inégalitaire et/ou plus totalitaire. Le nazisme, le fascisme et les différentes formes de nostalgies des ordres archaïques sont aussi des réalités occidentales qui n'ont rien à voir avec la modernité et qu'il ne faut pas sous-estimer sous peine d'en faire les frais.

— Tertio, au plan international, et particulièrement dans ses relations avec le Sud, le monde occidental est loin d'être un modèle de respect de la liberté et des droits de l'Homme, loin d'être un facteur de progrès, de démocratie et de développement. Ses intérêts égoïstes et son hégémonisme l'amènent à saboter l'effort de développement — quand il existe — des pays du Tiers-Monde, à s'allier aux dictatures les plus sanguinaires et aux monarchies les plus rétrogrades, à piétiner les droits des populations et à piller les richesses de ces pays.

Par ailleurs, les autres sociétés, si elles ne sont pas aussi avancées que l'Occident sur la voie de la modernité, ne sont pas pour autant complètement dénuées de toute aptitude à la modernité ou de tout acquis sur le chemin de sa réalisation.

Partout où il y a eu tyrannie, oppression, discrimination, injustice, il y a eu aspirations et combat pour la liberté, l'égalité et la justice. Cette aspiration et ce combat ont produit un imaginaire libertaire et égalitaire, des valeurs et des acquis qui sont autant de points d'ancrage nécessaire pour la modernisation, pour la démocratie, pour les droits de l'Homme et pour la sécularisation.

Pour toutes ces raisons il est, non seulement faux, mais surtout dangereux de continuer à assimiler Occident et modernité : c'est le meilleur moyen de détourner de la modernité tous ceux qui n'ont vu de l'Occident que l'oppression, la violation de leurs droits, le pillage de

L'Islam est-il plus hostile que les autres religions à la modernité ?

Ceux qui expliquent les obstacles à la démocratisation des sociétés à dominante musulmane par la religion mettent en avant l'idée - communément admise comme une vérité allant de soi - que l'islam "... présente la particularité remarquable dans la grande famille des religions monothéistes, de lier étroitement, structurellement, problèmes théologiques et problèmes politiques"², selon les termes de Maxime Rodinson. A l'appui de cette thèse présentant l'islam comme une religion qui refuse toute distinction entre le temporel et le spirituel, le politique et le religieux, le public et le privé, l'Etat et la religion, Bernard Lewis affirme : "Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu... Voilà qui est certes de bonne doctrine et pratique chrétiennes, mais rien n'est plus étranger à l'islam."³

D'autres, avec toutes les bonnes intentions du monde, ajoutent, sans le soupçon d'un doute, que "la loi est au cœur du Coran" et que "la femme en est le centre". On peut multiplier à l'infini les citations de la plupart des orientalistes, qui présentent l'islam comme une religion particulièrement fermée à la sécularisation. C'est pourquoi Jean-Claude Barreau, qui dénonce la complaisance des orientalistes à l'égard de l'islam en des termes qui ne sont qu'une redite des accusations développées par Jean-Pierre Peroncel-Hugoz à la suite de son expulsion d'Egypte, ne dit pas autre chose que la plupart des orientalistes qu'il attaque ! Il ne fait que reprendre, en termes véhéments et agressifs ce qu'ils disent avec le calme, la sérénité et l'"enveloppement" qu'exige le discours qui se veut scientifique.

Cette présentation de l'islam n'est pas en pénurie d'exemples et d'arguments en sa faveur. Les réalités du "monde musulman", la lecture dominante que les musulmans et leurs "clercs" ont de leur religion, le discours et la pratique des courants islamistes, comme l'attitude des pouvoirs politiques des pays à dominante islamique, sans exception aucune, confortent cette perception de l'islam.

Mais est-ce une raison pour conclure à la différence essentielle entre l'islam et les autres religions ? Les réalités qu'on explique par l'islam sont-elles l'apanage exclusif du "monde musulman" ? Sommes-nous sûrs que nos "spécialistes" et nos observateurs "avisés" analysent l'islam et les réalités "islamiques" avec la même disposition d'esprit, la même grille de lecture, la même "méthode scientifique" qu'ils observent dans l'étude d'autres religions et d'autres réalités ?

L'analyse comparative des réalités des pays du tiers-monde, comme celle de l'histoire du passé proche et lointain de toutes les sociétés et des processus de passage à la démocratie, nous montre que les sociétés musulmanes n'ont rien de fondamentalement différent par rapport aux autres sociétés : les obstacles à la modernité sont essentiellement les mêmes que ceux qu'on rencontre dans tous les pays du Sud ou dans l'ex-empire soviétique. Le fait que le suffrage universel s'est retourné contre le processus démocratique dont il participe — comme nous venons de le vivre en Algérie — n'a rien d'inédit : a-t-on oublié que la première fois où le suffrage universel a été pratiqué en France après la Révolution de 1848, c'était pour donner le pouvoir à Napoléon III qui s'en est servi pour mettre fin à l'éphémère II^{ème} République et remettre en place le système impérial ? Nulle part, le passage à la démocratie n'a été, et ne sera — malheureusement — sans problèmes et sans contrecoûts.

Par ailleurs, celui qui a un minimum de connaissance des religions et de leur histoire, un minimum d'objectivité scientifique et d'honnêteté intellectuelle et qui s'essaye à une étude comparative des religions, ne trouve rien -absolument rien- qui puisse justifier des assertions du style: *la loi a en islam une place plus fondamentale que dans n'importe quelle autre religion*. Il n'y a pas dans le Coran plus d'énoncés à portée juridique, politique, sociale qu'on en trouve dans la Bible. Il n'y a pas eu plus de commentaires et de doctrines juridiques, politiques et éthiques se référant à l'islam qu'il n'y en a eu par référence à d'autres religions, et particulièrement au christianisme et au judaïsme. Le statut du politique et du juridique n'est pas plus fondamental pour l'islam que pour les autres religions. N'en déplaise à Jean Claude Barreau, à Bernard Lewis, aux islamistes et à tous ceux qui lisent encore le Coran avec les clefs de la "*fermeture de la porte de l'ijtihād*", il y a en islam autant, sinon plus, d'énoncés et d'exemples historiques qui peuvent justifier, non seulement la séparation du politique et du religieux, mais aussi le rejet pur et simple de ce qu'on appelle la chari'a islamique qu'ils nous présentent comme étant la colonne vertébrale de la religion musulmane : "*Leur affaire est une question de consultation entre eux (...)*", "*tu n'es pas leur tuteur (...)*", "*tu n'as pas de pouvoir sur eux (...)*", "*pas de contrainte en religion (...)*", et le fameux hadith "*pour ce qui est des affaires de votre religion cela me revient, pour ce qui est des affaires de votre monde ici-bas vous êtes mieux à même pour le savoir*", etc... sont autant d'arguments que des musulmans ont, de tout temps, revendiqués contre la lecture intégriste privilégiée par nos "spécialistes".

Ce sont ces énoncés, et bien d'autres, qui ont amené les musulmans des premiers siècles, avant la "*fermeture de la porte de l'ijtihād*", à considérer le politique et le juridique comme faisant partie des

“équivoques” qui ne sont pas constitutives de la religion, par référence au verset : “C’est lui (Dieu) qui t’a révélé le livre contenant des versets clairs qui en sont la base, et d’autres qui sont équivoques. Ceux qui ont un mauvais penchant dans le cœur suivront ce qui est équivoque par amour de vision et par désir de l’interpréter. Seul Dieu en connaît l’interprétation...” (III, 7). Fidèle à cette conception, A. H. al-Ghazali — pourtant célèbre par son rigorisme hostile à la philosophie — s’éleva contre l’institution de la loi (chari’a) comme pilier de la religion en rappelant que celle-ci n’a pas changé d’un prophète à l’autre, alors que la loi diffère “selon les situations des prophètes et selon les époques et les communautés”. Il suffit, pour s’en convaincre, de remarquer les évolutions divergentes des systèmes politiques et juridiques des sociétés à dominante islamique, et de prêter un minimum d’attention aux grandes disparités entre les réalités du “monde musulman” : il n’y a que l’ignorance des “spécialistes”, et la mauvaise foi de beaucoup d’observateurs “avisés” pour empêcher de voir ces évolutions et ces réalités, et pour permettre de conclure à l’unicité de l’islam, de sa loi et de sa oumma-cité, et à son incapacité à l’évolution. Les disparités et la diversité qui caractérisent les réalités “islamiques” - par le passé comme au présent- doivent nous inciter à chercher ailleurs que dans la religion les difficultés du passage à la démocratie.

En effet, les obstacles à la rupture démocratique ne sont pas les mêmes selon les pays : pour des pays comme l’Algérie, la Syrie, l’Irak — et, dans une certaine mesure, l’Égypte et la Tunisie — on ne peut pas faire l’économie d’un rapprochement avec les pays de l’Europe de l’Est ne serait-ce que du point de vue du rôle de l’Etat et de son appareil bureaucratique dans la destruction de la société civile et la volonté de reconstituer la société à partir de l’Etat. Les obstacles à la démocratie dans ces pays n’ont rien à voir avec ceux qu’on rencontre au Maroc et en Jordanie qui, bien que de régime monarchique, ne peuvent pas être approchés de la même manière que les pétro-monarchies de la presqu’île arabique. Par delà les similitudes entre les systèmes de ces différents pays, il faut tenir compte des spécificités liées à la composition ethnique et confessionnelle (statut et poids des minorités), aux possibilités économiques (existence ou non d’une rente pétrolière et son poids dans l’économie du pays), aux problèmes démographiques, aux différents aspects de ce que les experts du PNUD appellent le “développement humain” (instruction, santé, etc...), à la nature de la colonisation, aux politiques menées depuis les “indépendances”, etc. Tous ces paramètres sont à prendre en compte dans l’analyse des obstacles à la démocratie dans les pays arabes ; et ils sont -malgré les apparences- loin d’être les mêmes.

Parmi les facteurs essentiels qui restent, en dernière analyse, déterminants pour l’avenir de la démocratie, le rôle des élites politiques

et les projets qu'elles ont pour la société et qui sous-tendent leur action sont essentiels.

Certaines sociétés arabes ont connu assez tôt — comparativement à d'autres pays, y compris en Europe — des réformes qui auraient pu les amener à rompre avec le carcan de leur Ancien Régime. Ces réformes étaient même en avance par rapport aux pays qui ont opéré une telle rupture : un pays comme la Tunisie a, par exemple, aboli l'esclavage en 1846, c'est-à-dire avant la France (où Napoléon 1er l'avait rétabli avant qu'il ne soit réaboli par la IIème République). Ces réformes ont entraîné un mouvement d'idées qui a donné le mouvement réformiste du XIXème siècle. Ce mouvement a réouvert la "*porte de l'ijihād*" pour donner de l'islam une lecture qui l'ouvre à la démocratie, à la sécularisation et aux droits de l'Homme bien avant Vatican II. Plus que par son concordisme, qui l'a amené à chercher la conciliation à tout prix de l'Ancien et du Moderne, ce mouvement a été marginalisé par la connivence entre le colonialisme — occidental ! — et les forces rétrogrades des sociétés arabes : partout, la colonisation a entraîné la dissolution des assemblées et la suppression des constitutions que les réformes du XIXème siècle ont introduites dans certaines sociétés arabes.

Depuis, le débat au sein de la pensée arabe, s'est enlisé dans une surenchère de discours identitaires. Les mouvements islamistes assimilent les réformes du XIXème siècle, et les idées qui les ont portées et prolongées, à une capitulation idéologique devant l'Occident, à une perte d'identité à laquelle ils veulent remédier par un repli xénophobe sur une lecture moyenâgeuse sclérosée de l'islam. Les élites qui n'ont retenu de la modernité que ses aspects techniques ont proné une imitation servile de la colonisation dont ils ont étendu les effets à tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle. Là où ces élites ont réussi à s'imposer comme les héritiers de la colonisation, ils ont généralisé le mode colonial et détruit les solidarités traditionnelles en étouffant les libertés qui auraient pu permettre l'avènement de nouvelles solidarités. Les échecs qui ont soldé leurs projets de "modernisation", et l'usure de leur capital de popularité par des décennies de politique autoritaire et stérile, les ont amenés à recourir à la religion pour combler leur déficit de légitimité. Ce faisant, ils ont permis à leurs adversaires traditionnalistes — contre lesquels ils ont préféré l'usage de la repression au débat d'idées — de prendre leur revanche contre une modernité d'autant plus vulnérable qu'elle a été nihiliste et travestie par ses propres promoteurs. Le passage à la démocratie s'en trouve encore une fois, handicapé.

A ceux qui prétendent que c'est là une conséquence fatale de l'islam et de l'imaginaire politique qui lui est inhérent, il suffit de rappeler, outre les réformes précoces entreprises dans plusieurs pays musulmans

depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, les évolutions rendues possibles chaque fois où les modernistes ont eu le courage de tenir tête à leurs adversaires traditionalistes. L'exemple de l'évolution du droit et du code du statut personnel dans plusieurs pays à dominante musulmane, dont en particulier celui de la Tunisie, est à cet égard édifiant. Dans ce pays, ce qu'on appelle la loi islamique (chari'a), considérée ailleurs comme le noyau dur de l'islam, a été purement et simplement mise de côté pour adopter un code de statut personnel et des lois abolissant la polygamie, la répudiation, la lapidation, la peine capitale pour l'apostat, l'amputation des membres du voleur, etc... et d'autres sanctions présentées comme constitutives de l'islam. Non seulement la société tunisienne — musulmane à plus de 98 % — a fini par accepter ces nouvelles normes juridiques qui ont remplacé ce qu'on appelle la loi islamique, mais elle les a tellement intégrées que même les islamistes sont obligés de reconnaître qu'elles ne sont pas contraires à l'islam.

Le problème n'est donc pas la religion en soi, mais la lecture qu'en font certains sous la pression des faits et des évolutions. Celles-ci dépendent avant tout de la volonté des forces vives de la société, de ses élites politiques et des luttes qu'elles acceptent, ou non, de mener contre le traditionalisme représenté à la fois par les mouvements islamistes et par les "modernes" qui travestissent la modernité.

Le passage à la démocratie, le développement de la sécularisation et la promotion des droits de l'Homme sont tributaires des combats politiques et culturels que les partisans de la modernité consentent à mener : sur ce plan, comme sur d'autres, on ne peut remporter que les batailles qu'on livre⁴.

Mohamed-Chérif Ferjani enseigne la science politique à l'Université de Lyon II, il est l'auteur de *Islamisme, laïcité et droits de l'homme*, L'Harmattan, 1991.

Notes

1G. Lipovetsky : *L'ère du vide*, Gallimard, 1983, p. 97

2 M. Rodinson : Préface du livre *Les Assassins* de B. Lewis, Berger-Levrault, 1982

3 B. Lewis : *Le Retour de l'Islam*, Gallimard 1983, p.374-375

4 Cet article est une synthèse condensée de l'étude de Mohamed-Chérif Ferjani *Islamisme, laïcité et droits de l'homme*, L'Harmattan en 1991.



Dessins de Rachid Korāichi
extraits de ses "Petits Carnets"